

Accessibilité de nos formations

Dernière mise à jour : 1/1/2024

Handicaps compatibles avec la formation

Voici la liste des handicaps qui n'empêchent pas de suivre une formation avec Osons +.

Toutefois, certains de ces handicaps nécessitent la mise en place de "mesures de compensation", qui requièrent l'intervention de partenaires extérieurs.

C'est pourquoi nous vous demandons de nous contacter (contact@osons-plus.fr) et nous préciser la nature de votre handicap, avant toute démarche d'inscription à l'une de nos formations

1. Handicap moteur

Un handicap moteur peut être compatible avec l'ensemble de la formation dès lors que l'apprenant est en mesure d'interagir avec un groupe et capable de mises en situation de prise de parole au sein d'un groupe. Chaque cas sera traité individuellement : contactez pour cela le référent Handicap d'Osons + qui évaluera les aménagements possibles.

2. Handicap

visuel

Un handicap visuel peut être compatible avec l'ensemble de la formation dès lors que l'apprenant est en mesure d'interagir avec un groupe, capable de mises en situation de prise de parole au sein d'un groupe et enfin capable de lire des documents ressources mis à disposition (supports de formation et d'évaluation sur ordinateur). Chaque cas sera traité individuellement : contactez pour cela le référent Handicap d'Osons + qui évaluera les aménagements possibles.

3. Handicap auditif

Un handicap auditif peut être compatible avec l'ensemble de la formation dès lors que l'apprenant est en mesure d'interagir avec un groupe et capable de mises en situation de prise de parole au sein d'un groupe. Chaque cas sera traité individuellement : contactez pour cela le référent Handicap d'Osons + qui évaluera les aménagements possibles.

4. Autisme

Le spectre autistique étant très large, chaque cas sera traité individuellement : contactez pour cela le référent handicap. Toutefois, de prime abord, l'autisme n'est pas incompatible avec le bon déroulé de la formation.

Handicaps non compatibles avec la formation

À ce jour, nos équipes ne sont pas formées pour l'accueil de tous les profils en situation en handicap, et nos ressources pédagogiques pas adaptées.

Les handicaps suivants sont donc jugés incompatibles avec la formation :

- Handicap mental ou déficience intellectuelle ;
- Handicap psychique ;
- Plurihandicap.

Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez contacter les acteurs spécialisés suivants, qui sauront vous réorienter vers des organismes de formation adaptés :

- Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées) : www.agefiph.fr
- Fiphfp (Fonds pour l'insertion des PSH dans la fonction publique) : <http://www.fiphfp.fr/>

Nos efforts en matière d'accessibilité

Au 16 Février 2022, l'équipe administrative et pédagogique de l'organisme de formation n'est pas formée à la prise en charge ou à l'adaptation des modalités de formation pour des personnes en situation de handicap.

Osons+ est néanmoins signataire de la Charte de la diversité et suit les 4 webinaires de formation annuels mis à disposition.

Contact accessibilité

Laure-Hélène Landreau

Dirigeante de l'Organisme de Formation

&

Référente

Handicap

Contact : laurehelene@osonsicietmaintenant.org